

RÈGLEMENT DU LOTO

de l'APEL du collège Sainte-Marie ELVEN - DIMANCHE 1^{er} février 2026

PARC DES EXPOS CHORUS VANNES

Toute inscription à ce loto implique l'acceptation du règlement ci-dessous.

① Ce Loto est organisé par des parents d'élèves bénévoles, la courtoisie et la bonne ambiance sont donc de rigueur 😊 . Montrons l'exemple à nos enfants !

② Ce loto se déroule uniquement sur réservation (8€ / personne en pré-réservation - 10€ sur place)

1 -Inscription en ligne

Sur le site <https://megalotovannes.fr> vous pourrez :

- Choisir vos places
- Régler votre engagement par carte bancaire
- Imprimer directement votre billet de réservation à présenter le jour J.

Date limite des réservations sur le site : le 30 janvier 2026 à 12h sous condition des places restantes, réservations limitées à 3 372 personnes.

2 -Inscription par courrier

Il vous est également possible de vous inscrire par courrier en joignant votre règlement :

- Un chèque correspondant au montant de votre réservation, libellé à Apel Ste Marie Elven
- Une enveloppe suffisamment affranchie libellée à votre adresse pour recevoir votre bulletin de réservation. Vous pouvez également communiquer votre adresse e.mail pour recevoir le bulletin de réservation par internet.

Date limite des réservations par bulletin papier : le 14 janvier 2026 sous condition des places restantes, réservations limitées à 3 372 personnes.

③ Ouverture des portes de la salle du Parc des Expositions Le Chorus à 9h00.

④ Un contrôle visuel des sacs sera effectué à l'entrée du Parc des Expositions.

⑤ Aucun accès à la salle ne sera autorisé avant l'achat des cartes de jeu.

⑥ L'accès à la salle sera contrôlé via le billet de réservation.

⑦ Sur présentation de votre billet de réservation, il vous sera remis une carte de jeu gratuite.

Le numéro de ce billet correspond au numéro de votre place dans la salle. Aucun changement de place ne sera possible.

Ce numéro servira également pour le tirage de la tombola.

⑧ Un espace vente de cartes de jeu se tiendra dans la salle annexe.

⑨ Tarif des cartes jeux : 6€ la carte - 15€ le carton de 3 - 20€ le carton de 6. Les cartes de jeux vous seront remises par l'organisation. Dans la limite du stock de cartes disponibles, aucun choix de carte ne sera possible.

 Chaque carte de jeu sera tamponnée du logo de l'Apel. Toute carte non tamponnée du logo sera nulle. Le papier d'identification de la carte restera sous l'entière responsabilité du joueur.

 Aucune carte ne sera échangeable.

 Début du loto à 11h avec le lot n°70. Une pause repas est prévue vers 12h30 (durée environ 1h15) ainsi que deux entractes en cours d'après-midi. Fin du loto vers 19h00 avec le lot n°1 (voir liste des lots).

HORAIRES de la journée

9h00 à 11h00 = accueil et vente cartes, buvette, restauration

11h00 à 12h30 = tirage dont un gros lot carton plein

12h30 à 13h45 = *pause déjeuner*

13h45 à 15h30 = tirage

15h30 à 16h00 = *pause*

16h00 à 17h30 = tirage

17h30 à 18h00 = *pause*

18h à 19h = tirage gros lots

 Tirage spécial pour le lot surprise n°2

Le tirage se fera avec une carte spéciale à 8€ de couleur différente. Ces cartes seront vendues séparément dans le hall d'entrée de la salle, dès l'ouverture des portes et aux trois entractes. (Dans la limite du stock de cartes disponibles.)

 Une consolation est prévue pour chaque égalité. Chaque égalité sera départagée par tirage au sort.



Notes :

- Aucun lot ne sera remis en jeu, ni remboursable ni échangeable auprès de l'organisateur.
- Les frais d'immatriculation et frais inhérents aux véhicules (dont assurances) seront à la charge du gagnant.
- Les mineurs seront acceptés à condition d'être accompagnés par un adulte et d'avoir une place réservée.
- Aucune place sans billet de réservation.

Veuillez consulter le plan de salle pour plus de détails.

Site accessible PMR.

Droit à l'image : si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos et vidéos réalisées par l'organisateur pendant la journée merci de remplir un formulaire de droit à l'image auprès de celui-ci.

L'organisation se réserve le droit d'annuler sans préavis la manifestation, en cas d'intempéries, de faibles inscriptions préalables ou de restrictions sanitaires selon les directives gouvernementales.

Le directeur d'exploitation de la Société Publique Locale (SPL) de Golfe du Morbihan Vannes tourisme et l'APEL du collège Sainte Marie se réservent le droit d'exclure tout participant qui viendrait perturber le bon déroulement de cette journée.

RÈGLEMENT DE LA CARTE PERSO

- Cette carte est vendue au prix de 5€ et sera en vente dans le hall d'entrée pendant les deux premiers entractes ainsi que sur notre site internet dans l'onglet inscription.
- Chaque joueur choisit et inscrit lisiblement 15 numéros au stylo bille, rendant chaque grille unique.
- 50 % des gains sont remportés par les joueurs et les 50% restants reviennent à l'organisateur Apel Ste Marie Elven.
- Le gagnant de la première ligne remporte 10% du montant des gains revenant aux joueurs. Cette somme sera répartie à part égale en cas d'égalité.
- Le gagnant de la deuxième ligne remporte 30% du montant des gains revenant aux joueurs. Cette somme sera répartie à part égale en cas d'égalité.
- Le gagnant de la carte entière remporte 60% du montant des gains revenant aux joueurs. Cette somme sera répartie à part égale en cas d'égalité.

RÈGLEMENT DU TIRAGE DE LA CARTE SPÉCIALE

- Cette carte est vendue au prix de 8€ et sera en vente dans le hall d'entrée pendant les trois entractes ainsi que sur notre site internet dans l'onglet inscription.

Dans la limite du stock de cartes disponibles, aucun choix de carte n'est possible.

- Le tirage de la carte spéciale se fera uniquement avec cette carte.
- Cette carte servira également pour les quatre derniers lots.

RÈGLEMENT DU TIRAGE DU LOT ENFANT

- Cette carte est vendue au prix de 4 € et sera en vente dans le hall d'entrée pendant les deux premières entractes ainsi que sur notre site internet dans l'onglet inscription.

Dans la limite du stock de cartes disponibles, aucun choix de carte n'est possible.

- Le tirage du lot enfant se fera uniquement avec cette carte. Il est réservé aux enfants jusqu'à l'âge de 15 ans inclus. Un justificatif d'âge pourra être demandé.
- La règle pour le tirage de cette carte est : qui perd gagne : les enfants munis de leur(s) carte(s) se mettront debout à l'annonce du jeu au micro par l'animateur. Les enfants dont le numéro sera tiré seront éliminés et devront s'asseoir. Le gagnant sera celui dont aucun numéro n'aura été tiré.